

La Voix des

Snyphen
Union
Syndicale
Solidaires

Régisseurs

Année 2006 N° 59

Date de parution : Décembre 2006

Le principe de précaution et le devoir de combattre !





Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'espace Naturel

LE S.N.U.P.F.E.N.-SOLIDAIRE

en ALSACE

Un Secrétaire Régional : Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL tél. 03 89 71 11 70

Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr

Une Trésorière: Christine WISS 16 rue des lapins 67500 HAGUENAU tél bureau 03 88 73 76 16

Courriel: christine.wiss@onf.fr

(Jusqu'au 31/12/06 Philippe HUM M.F. Horstberg 67290 WIMMENAU Tél/Fax: 03 88 89 72 20)

Un responsable presse et formation syndicale : Bernard FRANQUIN MF de Ohlungen 67590 OHLUNGEN

Tél./Fax: 03 88 72 76 18 Courriel: Franquin.Bernard@wanadoo.fr

Un représentant à l'A.P.A.S: François SCHILLING Maison Forestière 67210 DAHLUNDEN

Tél/Fax: 03 88 86 95 65

Courriel: francois.schilling@onf.fr

Un responsable des Problèmes Juridiques : Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL

tél. 03 89 71 11 70

Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr

Un représentant aux commissions FOP: Jean-Paul BAUTZ Maison Forestière 7 rue du Ventron

68820 KRUTH

Tél.Fax 03 89 82 28 14 Courriel: bautz.de.luze@wanadoo.fr

Un responsable adhésions chargé des nouveaux adhérents : Martial BRENDLE Maison Forestière

68740 MUNCHHOUSE

Tél. Fax: 03 89 81 25 70 Courriel: martial.brendle@wanadoo.fr

Contacts locaux

Agence de Mulhouse:

Christian RAUCH 7 alte strasse 68480 WOLSCHWILLER tél.fax 03 89 40 71 22

Courriel: christianrauch@wanadoo.fr

Agence de Colmar:

François FONTAINE MF de Schweighouse 68610 LAUTENBACH tél.fax 03 89 76 33 34

Courriel: francois.fontaine@cegetel.net

Agence de Schirmeck:

Pascal HOLVECK MF Bischofslaeger 67310 COSSWILLER Tél./ Fax 03 88 873 102

Courriel: HOLVECKP@club-internet.fr

Agence de Haguenau:

Jean Claude ISENMANN MF Rheingarten 67400 ILLKIRCH-GRAFF. tél.03 88 66 41 11

Courriel: jean-claude.isenmann@wanadoo.fr

Agence de Saverne:

Philippe HUM MF Horstberg 67290 WIMMENAU Tél./Fax: 03 88 89 72 20

Courriel: philippe.hum@onf.fr

Edito : Le devoir d'essayer !

Le Bureau régional m'a confié le secrétariat de la Région ? C'est une responsabilité dont je mesure l'importance mais aussi une tâche que je ne peux assurer qu'entouré d'un collectif vivant et efficace.

Vous trouverez dans cette édition le nouvel organigramme du SNUPFEN, et j'invite chaque adhérent à s'investir dans la vie de son syndicat.

Notre type de syndicalisme se nourrit de la diversité de tous.

Redynamiser nos sections est pour moi la priorité.

Il ne sert à rien de se lamenter sur ce qui nous arrive. C'est à chacun de réagir en adulte et de **savoir dire non**.

Le SNUPFEN remplit et remplira son devoir d'information, mais la lutte c'est l'affaire de tous.

Quand le Contrat 2007-2011 fut signé, tous les syndicats ont tourné le dos au Directeur. Sa trahison était par trop évidente.

Que pouvions nous attendre de bon d'un PPO, alors que tout était déjà écrit dans une sinistre équation : $+10\%VA = -1,5\% ETP$.

Pseudo-égalité comptable qui n'est qu'une terrible injustice que tout syndicat digne de ce nom se doit de combattre. Car rien n'est jamais définitivement écrit. Ce qui est fait par un homme peut être défait par un autre.

S'engager individuellement dans un collectif :

Signer l'engagement individuel de ne pas accepter de surcharges de travail liées à une suppression, c'est d'abord lutter pour défendre l'emploi. C'est ensuite affirmer clairement une volonté inébranlable d'avoir des forestiers de terrain généralistes, responsables et reconnus comme tels.

C'est enfin dénoncer les abus d'une direction qui trompe les tutelles et la société en se servant des financements du Régime Forestier pour se payer les moyens d'un dumping économique sur les activités mercantiles de l'établissement.

Aujourd'hui les patrimoniaux sont dans le collimateur,

demain, les autres, tous les autres ...

Car les conditions de la partition se mettent en place.

C'est à nous de montrer **qui** est aux cotés des élus locaux dans la défense du service public en milieu rural. Une charte vient de voir le jour sur le sujet. L'ONF en est signataire. Elle prévoit de saisir le Préfet à chaque fois qu'un emploi de fonctionnaire disparaît dans nos campagnes. Il y a fort à parier qu'à part le syndicat, personne d'autre ne le fera. **Le SNUPFEN y sera**. Mais il ne sera écouté que si l'engagement individuel est réussi.

Alors nous pourrions affirmer que chaque poste supprimé équivaldrait à une déclaration de guerre, et nous définirions ensemble jusqu'où on ne les laissera pas aller trop loin. Car nous serons en état de légitime défense face à la violence morale, physique et psychique au travail qu'on nous impose.

Nous n'avons pas le droit de ne pas essayer !!!

Cette « Voix des régisseurs », new look, est belle et bonne.

En plus de la connaissance, elle vous apportera, j'en suis convaincu, cette bouffée d'oxygène dont nous avons tant besoin.

Elle est diffusée aux adhérents, mais sachez que des exemplaires supplémentaires sont à votre disposition si vous pensez que d'autres collègues sont prêts à faire un pas vers le SNUPFEN. En votre nom, je tiens à remercier toute l'équipe de rédaction pour ce beau travail.

Bonne lecture,

Jean-Marie Rellé

Sommaire :

Edito	3
Dossier commercialisation	4 à 6
Solidaire acte de naissance	7
Les Glands	8/9
Stage « jeunes Snpufeux »	10/11
Collectif de Lutte	12/13
Office National des Savanes	14
Soldes Appel à candidatures	15
Vos représentants	16

Dossier: La commercialisation par contrat d'approvisionnement

Préambule :

Nos évolutions commerciales, et notamment les questions liées au cubage en scierie et à la traçabilité des bois, ont déjà été évoquées dans une édition précédente. La mission d'un fonctionnaire d'Etat est d'apporter au public (ici les collectivités propriétaires) une information neutre et objective. Ce dossier doit y aider, tout en décortiquant le discours et les choix stratégiques actuels de l'établissement.

Deux décrets de 2005, modifiant le Code Forestier, donnent à présent à l'ONF la possibilité de contractualiser des bois frais. Cette disposition légale est traduite en objectif dans le Contrat 2007-11, et présentée par l'ONF comme une révolution culturelle et une aubaine pour développer de la valeur ajoutée.

En quoi consiste un contrat d'approvisionnement ?

Tout simplement à mettre à disposition d'un client du bois façonné, calibré et trié, rendu à port de camion. Pour nous régisseurs, il n'y a là rien de nouveau sous le soleil. Mais il convient de rappeler que l'article 1 de la Loi de 1964 ayant créé l'ONF, lui interdisait d'étendre ses activités en régie, ailleurs que dans les 3 départements de l'Est. Pour l'anecdote, notons que cette disposition n'est pas abrogée !

Fruit d'une négociation bipartite, le contrat d'appro. échappe à l'appel à la concurrence. Seul un comité régional (ou national) est chargé d'avaliser la transaction. Avant ces décrets, vendre sans appel à la concurrence était illégal ou réservé à certains cas, mineurs, définis par le C.F.

a) Vente et prévente de bois façonnés et vente de gré à gré de bois façonnés à la mesure peuvent-elles coexister ?

Nos directeurs ont tenu lors des Journées de la Forêt Communale un discours très tranché :

« le contrat est le moyen moderne de vendre du bois... Nous (= ONF+ communes) avant une responsabilité vis-à-vis de la filière bois française... Le contrat sécurise les approvisionnements des scieurs et rend lisible les échéances de recette des vendeurs... A terme, les 2 modes de ventes ne doivent pas coexister ...

Toutes les politiques, de droite comme de gauche réclamaient de telles dispositions... »

b) Quels sont les objectifs assignés à l'ONF en la matière ?

Le Contrat Etat – ONF prévoit de passer progressivement à 35% de la production domaniale et 25% de la production communale à commercialiser par contrats d'appro. Ceci signifie clairement que, même pour le très libéral gouvernement ayant signé ce contrat, la priorité doit rester aux modes de ventes faisant appel à la concurrence.

L'Alsace, forte de sa régie, mais hélas aussi fragile d'un déséquilibre patent entre le poids des 2 grosses unités de transformation et leurs interlocuteurs ONF, a dépassé ces quotas depuis bien avant la parution de ces décrets. Plus de 75% de la production alsacienne de résineux est aujourd'hui contractualisée.

Dès lors, on comprend mieux le discours de la DT :

« les prix obtenus aux dernières adjudications ne sont pas significatifs, en raison de la faiblesse de l'offre. Ils viennent donc polluer la lisibilité de marché et plaident pour une abolition de ce mode de vente au profit des contrats d'appro. »

**« Fruit
d'une
négociation
bipartite,
le contrat
d'appro.
échappe à
tout appel
à la
concurrence**



Le contrat est-il la garantie d'accès à la ressource pour tous nos clients ?

« *Il est le seul moyen de sauvegarder le tissu de nos petites et moyennes entreprises.* »

C'est aujourd'hui l'argument majeur de nos directeurs. Tous les secteurs d'activité de la filière bois sont orientés à la hausse et la prospective laisse supposer un déficit d'approvisionnement de 4 à 500 000m³ sur le bassin d 1/4 Nord-Est.

Avant d'argumenter en fonction de nos spécificités régionales, intéressons-nous aux conséquences de ces évolutions en vieille France. La Voix des Régisseurs publie ici un extrait d'une étude du SNUPFEN consacrée au service public forestier (juillet 2006) : « **En matière de commercialisation, depuis des années, avec une accélération depuis le PPO, l'ONF a considérablement augmenté la taille et le volume des coupes mises en ventes et l'homogénéité des lots, afin de coller aux lois des gros marchés.** Cette pratique a contribué à une déstructuration complète de la filière, étouffant les petits exploitants et transformateurs et favorisant uniquement les très grosses entreprises. Les nouvelles mesures annoncées de vente de gré à gré et de contrat d'approvisionnement sont évidemment dans la même logique de grand consommateur. Le SNUPFEN dénonce cette dérive. Le rôle de service public ONF est de faciliter également l'accès à la ressource des petites structures, qui valorisent au mieux la production de qualité, et maintiennent également l'emploi rural. »



Et en régie ?

Depuis Lothar, nous savons combien le bois peut rapidement perdre toute valeur, dès qu'il y a pléthore et que le producteur est éloigné des centres de transformation.

Cette seule vérité plaide en faveur du maintien de toutes les structures de la filière, quelle que soit leur taille, car leur densité peut-être un facteur de limitation des transports routiers qui s'inscrit dans l'effort collectif de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Pour autant, les contrats d'appro. ne sont pas une garantie pour les plus modestes, représentés habituellement comme les plus fragiles.

Une idée reçue, selon FIBOIS qui précise :

- que les petites unités sont souvent placées sur des créneaux de fabrication différents et à meilleure valeur ajoutée.
- Que c'est par la généralisation des contrats d'appro. que l'industrie du bois allemande a réussi sa transformation vers de très grosses unités de production.

Les mêmes causes n'auraient-elles pas les mêmes effets de part et d'autre du Rhin ? Nous rappellerons aussi que l'Allemagne est surtout productrice de résineux, à l'inverse de la France.

Souvenons-nous également qu'à l'origine il y avait collusion entre les intérêts des gros scieurs et la DT qui réservait les contrats aux unités équipées de cubeurs pour faire baisser les coûts d'exploitation. Ce n'est que suite à des pressions locales pour défendre les petits scieurs et plusieurs interventions du syndicat, que la direction est revenue sur ces pratiques. Une étude comparative de ces contrats laisse apparaître que ceux-ci ne sont pas, financièrement parlant, particulièrement favorables aux petits

scieurs.

Au demeurant, des contrats trop favorables pour certains seraient immédiatement dénoncés devant les juridictions compétentes pour distorsions à la concurrence. Rappelons-nous les discours tenus par ces mêmes cadres au moment de faire payer aux communes toutes nos

interventions au prix fort :
« *c'est une obligation de Bruxelles, l'économie européenne est libérale, elle obéit aux lois du marché et refuse tout monopole.* »

A qualité égale, il serait intéressant de faire une étude comparative des prix moyens des m³ livrés aux différents acheteurs de résineux alsaciens pour tous les modes de ventes.

Les résultats sont à coup sûr en défaveur des petits, mais dans quelle proportion ?

« il vaut mieux se faire piquer quelques camions de bois que de continuer à payer le métrage des pièces et le cubage des lots. »

GAMBLIN en CTP

Le contrat apporte-t-il une valeur ajoutée.... intelligente ?

Nos spécificités régionales ne sont ici pas en cause.

Nous avons suffisamment argumenté depuis 30 ans en faveur de l'intérêt de la régie directe. Là n'est pas l'objet de ce dossier.

Notre regard critique va se porter sur les objectifs que la Direction assignera à nos collègues de Vieille France. La mise à disposition de grandes quantités de bois bord de route ne passera pas par l'embauche de bûcherons et la régie directe, mais par l'entreprise et la mécanisation.

De fait, on assistera à un transfert de maîtrise d'œuvre des scieries vers l'ONF.

Les principaux bénéficiaires seront les grosses entreprises pour qui cette gestion des sous-traitants était très chronophage.

Notons, au passage, que le Contrat 2007-11 ne chiffre nulle part les besoins en moyens humains pour ces opérations, pas plus qu'il ne chiffre ceux liés aux volumes supplémentaires à mobiliser pour la même période.

Quel est l'avantage financier du contrat d'approvisionnement ?

Pudiquement, nos directeurs avouent du bout des lèvres que les contrats sont actuellement légèrement décalés par rapport aux autres modes de vente.

Non sans rajouter qu'il s'agit du prix de notre responsabilité de faire vivre la filière. Il est évident que lorsque le marché est atone, ces contrats sont des garanties pour les 2 parties. Mais dès que celui-ci est orienté à la hausse, il perd de son intérêt.

L'ONF affirme que les prix des dernières ventes sont dopés par la faiblesse de l'offre.

Peut-être, mais pas tant que ça.

Les renseignements fournis par nos collègues de Bade-Wurtemberg donnent des prix sensiblement équivalents aux nôtres, pour du sapin-épicéa à qualité égale. Si la distorsion était flagrante, on verrait rapidement nos acheteurs s'approvisionner outre-Rhin.

Ensuite, il convient aussi de relativiser cette hausse des cours.

Elle surprend par sa rapidité, mais en euros constants, nous ne sommes pas encore aux cours d'avant tempête. **Plus globalement, sur 20 ans, le bois d'œuvre a perdu 50% de sa valeur départ forêt.**

Il faut aussi garder à l'esprit les circonstances dans lesquelles ont été négociées les premières mercuriales.

L'indexation sur le choix madrier bastaing a été opérée à une époque où les grumes

avaient déjà perdu la moitié de leur valeur alors que le prix des sciages n'avait baissé que très légèrement. Ce décalage influe aujourd'hui encore en défaveur des contrats.

Enfin, il nous faut rappeler certaines dispositions du décret 2005-1447 et du cahier des charges des ventes de gré à gré de bois vendus à la mesure :

- L'ONF vend pour le compte des communes, quelle que soit l'origine des bois, une seule facturation sera émise au profit de l'ONF
- Le versement par l'ONF de la part due à chaque collectivité intervient au plus tard à la fin du deuxième mois suivant l'encaissement effectif des sommes (soit un délai de paiement porté à 5 mois au lieu des 4 auparavant).
- Pour cette opération, l'ONF prélève 1% du montant du contrat. »

L'ensemble de ces considérations ont poussé le SNUPFEN à prendre la position qui vous a été soumise par la brève N°28. Il n'y a là rien que du bon sens et la demande de respecter les textes. Ça ne devrait quand même pas être insurmontable pour nos directeurs-VRP ! C'était l'information que nous avons estimée de notre devoir de syndicalistes de donner aux maires. (voir lettre auprès du contact local).

La mise à disposition de grandes quantités de bois bord de route ne passera pas par l'embauche de bûcherons et la régie directe, mais par l'entreprise et la mécanisation.

3 septembre 2006 : Acte de naissance de Solidaires – Alsace

Le congrès constitutif de Solidaires – Alsace s’est déroulé samedi 23/9 en présence d’une bonne trentaine de militants, représentants 15 organisations et de Jean-Michel Nathanson, du BN de solidaires

Certains de ces syndicats représentent jusqu’à 400 adhérents localement (le SNUI), d’autres entre 100 et 200 (SUD – rail, SUD PTT,...et le SNUPFEN), d’autres enfin, restent pour le moment sur un mode plus confidentiel (SUD-ANPE, SUD – Education,...)

L’Union syndicale Solidaires (42 organisations et 90000 adhérents au plan national) est aussi structurée régionalement. Il ne manquait plus que l’Alsace (jusqu’à récemment) et...la Corse

Les statuts ont été adoptés par consensus (il y a très peu de votes à Solidaires)

Penser globalement – Agir localement

De même, l’après midi, le secrétaire régional (LA secrétaire, militante du SNUI) a été désignée par consensus, ainsi que les secrétaires adjoints, le trésorier,....

Après la partie purement statutaire, le débat s’est poursuivi avec l’intervention de JM Nathanson sur les valeurs de Solidaires, son histoire, les problèmes liés à la fusion des organisations du G 10 (SNJ, SNUI,...) syndicats, constitués sur une base plus professionnelle, mais ne voulant pas s’enfermer dans une logique d’autonomie, genre UNSA bis (avec tout les risques de dérive corporatistes ...) et les SUD, dont beaucoup sont issus de la CFDT, mais aussi pour certains de la CGT . Des cultures et des approches diverses. Mais après quelques années de pratiques commune, la mayonnaise semble avoir pris.

Grâce au travail de nos camarades du BN, j’ai pu constater que le SNUPFEN est (re)connu Nationalement et semble avoir conquis toute sa place à Solidaires.

Notre implication dans l’inter pro devrait nous permettre un regard à la fois plus large et plus critique sur nos pratiques, d’élargir notre vision des choses et de gagner en efficacité (relais d’information, travail sur les pratiques et les expériences, mutualisation,...)

De larges synergies devraient pouvoir se construire, à la fois public – privé, mais aussi entre EPICs et le reste du Public. Les différentes interventions des OS participantes ont en effet bien mis en relief les nombreux points communs dans la gestion des établissements et des dérives qui se produisent.

(Je me suis reconnu dans la présentation de la situation faite par de nombreuses OS, qu’il s’agisse du SPASMET (météo), du SNUI ou d’autres encore...

C’est là que nous pouvons nous dire que nous affrontons bien les mêmes difficultés, les mêmes menaces et que nos patrons sont décidément bien faits sur le même moule.

Contacts :
www.solidaires.org

Le site de l’Union
syndicale Solidaires
est hébergé par :
www.r@s.eu.org

Ce congrès avait un petit air dynamisant (nous ne sommes pas seuls)

Mais maintenant qu’une « étoile est née » (!), il faudra bien s’investir dans la structure, la faire vivre, en élargir la base, travailler avec les militants locaux des autres syndicats Solidaires (il en existe certainement près de chez vous).

Ce n’est assurément pas un travail de bureaucrate ou de bonze syndical !!!

Les Glands...

Un sou est un sou et nos Directeurs se doivent de gérer en bon père de famille.

« *Oui... mais une C4 c'est quand même autre chose qu'une 206, même 4 portes. Le hic c'est que mon VA est encore très loin de l'âge de la réforme et je veux cette belle auto de suite. Pas de lézard, je refille ma Peugeot à un de mes collaborateurs.* » Ainsi songeait le Directeur d'Agence de Colmar en son gîte. Car que faire en son gîte à moins que l'on ne songe ... Aussitôt dit, aussitôt fait.

Accessoirement, le bon père de famille pensait aussi que son gîte perso avait besoin d'une restauration. Son honorable personne lui vaudra de se faire aider par le Conseil Général, OK. Mais aussi et plus exceptionnellement par la commune où il réside. Y'a pas de petites économies et le petit glandouilleur est heureux de savoir à qui profite ses impôts. Mais revenons à nos autos. Ce putain de concessionnaire a du retard dans les délais de livraison. Pas de la belle C4. Non, des petites caisses pour le terrain. Ce contretemps oblige encore des VA réformés à passer un contrôle

technique à la mi-mai. Les plus fatigués d'entre eux ne sont plus admis. Normal après plus de 10 ans de chemins forestiers.

« *Qu'à cela ne tienne, songe notre bon père de famille, dans 2 mois on aura les nouvelles. Je leur interdis réparer (par oral et par ma secrétaire, bien sûr !)* »

Le 28 août, lassé d'attendre, un chef de triage demande à son bon père de lui « *notifier expressément une attestation mentionnant l'interdiction de réparation d'urgence* » et de rajouter: « *en cas de coup dur, que je n'ose imaginer, je pourrais peut-être, pour le peu que cela représente dans la balance juridique, me justifier d'une nonchalance provenant d'une administration que vous représentez et qui est indifférente aux problèmes journaliers de ses personnels.* »

C'est bien connu, qui aime bien châtie bien. La fessée du bon père de famille arrive par retour de fax. « *Je vous demande, dès réception de ce courrier de présenter le VA dans un centre de C.T. afin d'effectuer une visite initiale.* » Il prend les gens pour des cons, mais ça fera toujours 2 mois de plus de gagné !!

Le gland d'honneur du cynisme, pour ce directeur conscient d'avoir pu mettre en danger la vie d'autrui pour quelques euros d'économie.

« Je leur interdis de réparer

(par oral et par ma secrétaire, bien sûr !) »



Les glands bis

ASCHIRMECK, ce n'est pas plus glorieux : le révérend père Patrick, séminariste défroqué, impose des forfaits téléphoniques sans se soucier que d'aucuns disposent de lignes privées. Un sou est un sou, je vous disais.



Au passage, le petit glandouilleur en profite pour rappeler au DT qu'il arrête de nous bassiner sur l'impossibilité matérielle qui l'empêche de financer l'équipement de tous les postes de terrain.

En Lorraine, tous nos co-pains sont dotés, en plus de leur téléphone fixe, d'un mobile et d'un accès à internet !

Mais revenons à nos moutons.
Ou plutôt à nos forfaits.

Tout marchait presque bien pour père Patrick. Il y a, hélas, toujours quelques fortes têtes pour refuser l'inadmissible. Essayer un jour de contester une décision de votre paternelle administration, vous découvrirez alors l'ONF version Kafka.

- Tu me dois 115 € de téléphone sur l'année.
- Non, cette somme inclus des communications professionnelles,
- M'en fout tu payes.
- Non

L'agent comptable secondaire, à Strasbourg :

- Je te prélève cet argent sur ton indemnité de godasses.
- T'as pas le droit.
- M'en fout, tu payes.

L'agent comptable principal, à Paris :

- Si tu payes pas, t'auras une retenue ... sur salaire.

Le séminariste :

- Tu dois payer !

Celui de Strasbourg, à nouveau :

- Ton indemnité de godasse ne suffit pas, je prends le reste sur le remboursement du timbre de ton permis de chasser à usage professionnel.

Le glandouilleur : Bien évidemment, ce fric lui a été piqué en toute illégalité.

Mais le pompon est à venir, car après toutes ces singeries, l'agent comptable principal lui annonce, fièrement :

Une retenue sur salaire du montant total de la somme demandée.

Non, non, vous ne rêvez pas.

C'est bien la triste réalité qui vaudra à nos 3 compères un gland d'honneur collectif de l'histoire la plus bête et la plus méchante.

Il n'y a point de forêt sans arbres tordus.
(proverbe Bulgare)¹

Au fait, il n'y a pas si longtemps, le vicaire épiscopal de la DT soumettait cette sentence à la méditation de son CODIR :

« En management, tout peut se déléguer, sauf l'exemplarité. »

C'est beau, ça .

Mais qu'est ce que j'attends pour retourner à leurs grand-messes ?

Le petit glandouilleur.

Stage de formation 9 et 10 Novembre à Chatenois

Le papy-boom bat son plein. D'ici la fin du contrat de plan, un bon paquet de militants du SNU partira en retraite (du moins, si la CFDT ne signe pas une nouvelle réforme dans les prochaines années...).

Le SNUPFEN- Alsace qui compte le tiers des personnels de l'ONF comme adhérents a donc profité de la présence encore effective de militants chevronnés pour aguerir les plus jeunes.

18 jeunes se sont inscrits à un stage de formation syndicale qui a eu lieu à Châtenois les 9 et 10 novembre derniers.

Philippe et Dorine, nos secrétaires généraux avaient fait le déplacement pour prendre contact direct avec la base et l'avenir du SNU. Jacky et Romain, deux militants du Sud, ayant autrefois séjourné en Alsace, étaient venus parfaire leur formation de formateur.

Nanard le vieux grognard tentait de démontrer que, malgré son âge avancé, il pouvait encore boire autant que les jeunes sans se pisser dessus.

Pendant 2 jours, chaque stagiaire a pu apprécier la saveur d'un collectif face à la fadeur de l'individualisme qui règne à l'ONF.

Ce fut l'occasion de faire un grand voyage dans le temps et de percevoir les évolutions du monde forestier depuis le temps des Eaux et Forêts d'après guerre jusqu'au PPO d'aujourd'hui, en passant par la création de l'ONF en 1966.

Le SNUPFEN est né d'une fusion de syndicats qui se sont unis à la création de l'ONF pour lutter collectivement contre les tutelles qui voulaient enlever le statut de fonctionnaire aux personnels de l'ONF. Nos camarades de l'époque ont dû batailler ferme pour garder leurs acquis, surtout qu'ils n'étaient guère aidés par une hiérarchie qui s'était mise à l'abri en restant dépendante du Ministère de l'Agriculture et non de l'ONF.

Il faut écouter le premier secrétaire général **Georges Baillot** raconter comment, à l'époque des Eaux et Forêts, les inspecteurs se permettaient de rentrer inopinément dans les maisons forestières et visitaient toute la maisonnée jusqu'à soulever le couvercle des casseroles quand ce n'était pas la cuisinière...

Lors des martelages, on allumait deux feux distants de 6 pas, l'un était pour l'inspecteur, l'autre pour la valetaille et le brigadier faisait le lien entre les deux.

Admirons le changement, aujourd'hui, nous n'avons plus le temps de faireun seul feu...

Les forestiers les plus chevronnés parlent alors de leurs débuts où il y avait peu de notes de service vu que les photocopieurs n'existaient pas, des maisons forestières sans chiottes et sans téléphone, des grandes balades à pied avant d'atteindre la parcelle à cuber étant donné que les chemins forestiers étaient inexistantes, de l'absence de VA ou d'effets forestiers mais aussi de ces formidables parties de camaraderie après chaque martelage ou vente de bois.

Il n'y avait pas que les fêtes de Noël qui étaient alors bien arrosées. Aujourd'hui, on n'a même plus envie de boire l'unique verre conseillé par le CHS.

Sitôt le dernier arbre marqué, on part à la maison, le plus vite possible. Comme d'habitude, la direction profite de cette baisse de prise d'alcool pour entreprendre une onéreuse campagne de prévention. On peut en déduire que ce n'est pas encore durant ce contrat de plan qu'une campagne anti-stress sera lancée à l'ONF.

La nostalgie gagne chaque stagiaire quand ils mesurent le vide sidéral qu'a engendré le PPO. Plus personne ne cause à personne.

Chacun pour soi et POD pour tous .

***1966-2006 :
personne ne
songe à fêter
l'anniversaire
de l'EPIC.***

***Nos cadres
auraient-ils déjà
rayé de leur
mémoire
l'établissement
public et se
croient
désormais dans
une entreprise ?***

Stage de formation -Suite-

D'où vient ce changement d'état d'esprit ?

Une étude plus détaillée de l'évolution de l'ONF, montre bien les dates de fracture et l'évolution des objectifs de gestion forestière.

Lothar n'a fait que mettre en évidence l'obsession de récolte de bois de l'outil ONF. A tel point que nos cadres actuels sont incapables de voir les nouvelles possibilités de recettes financières de la forêt.

Nous noyons notre chagrin dans d'excellentes bouteilles d'Alsace et nous passons la soirée à refaire le monde. La genèse revisitée et la choucroute digérée, nous mettons la viande dans le torchon et tentons de dormir au milieu de vibrants ronflements.

Qu'importe, nous avons tant rêvé durant toute la soirée !

Le lendemain, une bonne douche suivie d'un plantureux déjeuner nous met en état de lutter contre ces fous dangereux qui veulent tuer l'ONF, en l'occurrence la majorité de nos cadres.

Les premiers rudiments de l'art du collectif sont vite assimilés. Mais la route est encore longue avant d'obtenir des sections en état de marche dans chaque agence.



**Les jeunes SNUPFEUX
-cuvée 2006 -**

*Le lendemain,
une bonne
douche suivie
d'un plantureux
déjeuner nous
met en état de
lutter contre ces
fous dangereux
qui veulent tuer
l'ONF, en
l'occurrence la
majorité de nos
cadres.*

Car il est évident que la bataille pour l'avenir du métier se passera à ce niveau avec d'autres armes que la grève d'un jour ou une simple manifestation de lutte.

C'est l'histoire d'un autre stage qui se déroulera l'an prochain.

Pendant une bonne heure, les stagiaires ont dialogué avec notre dynamique secrétaire régional sur les problèmes concrets de la région.

A cette occasion, ils ont pu constater que notre Cyrano était en forme et que, quand il avait quelqu'un dans le nez, ça sentait le sapin.

Puis la secrétaire régionale de Solidaires est venue nous rappeler que nous n'étions pas seuls dans le monde et que la lutte contre la privatisation des services publics était générale.

A ce titre, elle nous a démontré **que la fameuse prime de 100€ de cet été ne provenait pas d'une subite largesse de POD**, c'est une directive gouvernementale adressée à toutes les administrations pour calmer les salariés du secteur public et éviter des grèves à la rentrée...

En fin d'après midi, chacun est reparti chez soi, regonflé et heureux de rencontrer des collègues partageant les mêmes préoccupations et **soucieux de leur avenir.**

Bêler avec le troupeau ou organiser des collectifs de lutte ...

(ou comment ne donner de la voix que si le chœur nous en dit.)

Les plus anciens d'entre nous se souviennent du temps où des directeurs régionaux, chefs de centre ou de subdivision, étaient, comme le dit l'expression populaire, « couillus ».

Pourquoi imagine-t-on traditionnellement que le courage découle des testicules alors que les femmes ont depuis longtemps démontré que les glandes mammaires secrètent à profusion cette vertu ?

Nul n'en connaît la raison, pas plus que celle qui a placé l'amour aux tréfonds de notre cœur alors que il est notre talon d'Achille quand il ...trompe Eustache.

Toujours est-il qu'il n'était alors pas rare de rencontrer, parmi nos fiers galonnés, des hommes de caractère, peu enclins à se coucher devant un plus gradé si l'ordre ne leur convenait pas. En ce temps là, les retombées sur la carrière et les primes étaient peu conséquentes...

Trêve de nostalgie, revenons à nos moutons !

Malgré la petitesse de la chose, les plus perspicaces d'entre nous ont cru observer que la récente mutation de nos chefs en directeurs de Territoire, d'Agence ou autres « en veux-tu, en voilà » leur avait fait des couilles en or.

La finesse de ces observations a été corroborée par un examen minutieux des fiches de paie des récipiendaires.

Saluons à cette occasion la rigueur morale dont a fait preuve notre direction en s'allouant personnellement ces opulentes augmentations de salaire.

En effet, afin que les nouveaux riches ne coûtent rien à la collectivité, c'est-à-dire l'EPIC, elle a réduit les dépenses en proportion équilibrée, notamment en sacrifiant douloureusement un nombre impressionnant de postes de terrain.

Tant d'abnégation laisse les tutelles muettes d'admiration.

Néanmoins, il est temps de dénoncer cette croyance nauséabonde qui attribue des couilles en or à nos hiérarques, y compris chez les personnes portant jupons.

La vérité est bien plus castratrice.

Pour pouvoir obtenir ces postes hautement rémunérés, ils ont du accepter l'ablation de leurs attributs.

Désormais nos castrats ne développent leur organe que pour chanter la gloire du pape POD I^{er}. (2002-2007).

La note de service 00-T-002 classe leur voix aiguë dans la catégorie rare des « haute-contre », label confirmé par les normes ISO 14001, alinéa B du chapitre L-221 relatif aux excisions.

A ce sujet, peut-être qu'une DAP serait nécessaire.

Ce terme est sémantiquement un non sens puisqu'il est attribué à des gens qui œuvrent pour ceux de la haute et contre les personnels de la base.

Pourquoi ne pas le remplacer par « voix de son maître », vu qu'ils passent leur temps à entonner sans état d'âme les encycliques de St Mandé ?

A croire que les voies du seigneur ne sont plus impénétrables dès lors que l'on perd la voix de sa conscience.

..... Ne donnons de la voix que si le chœur nous en dit. (suite...)

Là où le bât blesse (en ces circonstances, « **bas** » serait plus adapté), c'est que nos mutilés volontaires ne se satisfont pas de leur porte-feuille en peau de zob bien garni (eh oui, tout est recyclable), ils envient également notre richesse intérieure.

Pour laver leur honneur, ils veulent nous enlever le nôtre et nous créer à leur image, psalmodiant servilement les versets du contrat de plan.

Plus ils se savent Guignols, marionnettes actionnées depuis Paris, plus ils donnent le change en se montrant metteurs en scène d'un drame lyrique, conscients que l'opéra bouffe qu'ils dirigent est un théâtre où ils se remplissent la panse.

Désormais la chasse est ouverte envers tout parolier, chansonnier, vrai baryton ou faux-bourdon.

Il est obligatoire de chanter en cadence les psaumes de l'entreprise, si possible sur une seule note, à l'unisson.

Que nous soyons brailleurs ou prima donna, un double bémol nous est attribué si le style est jugé peu académique ou la musique profane. Seul l'orgue ecclésial est admis. Un petit sifflet, le moindre luth isolé et voici nos chanoines honoraires roulant de la caisse.

La nouvelle inquisition !

Devant cette nouvelle inquisition, il n'est plus possible de jouer en solo un impromptu ou autre fantaisie. Quelques coups de piston dans le cornet te mettent au violon pour le reste de tes jours.

Amoureux de la belle musique, polyphonistes notoires, chantres de la liberté, ne soupirez plus.

Le SNUPFEN, syndicat national unifié des personnes fuyant l'ennui des nuls, vous donne l'occasion de pratiquer l'art de la fugue.

Venez dans notre chorale où vous pourrez muer votre voix de perroquet en trilles de rossignol.

Si nos eunuques sont experts dans l'art de mettre au pas tout rappeur isolé, ils ne s'aventurent pas dans notre philharmonie sans risquer un coup de biniou ou essuyer une colère de notre trombone à coulisse.

L'unique moyen de donner de la voix aujourd'hui ne peut se faire qu'à travers l'hygiaphone d'un syndicat, sinon nos cadres dynamiques nous expédient dans leur royaume des mutilés, au rayon des gueules cassées.

Il faut donc (et il suffit) répliquer à la propagande univoque en nous mettant à couvert syndical.

En ce sens, l'engagement moral contre les suppressions d'emploi est une arme redoutable.

N'oublions pas de nous réunir pour en discuter et signer ce document.

Il y va de notre avenir.

Ne nous laissons plus emberlificoter par des cadres qui se prennent pour des patrons d'entreprise alors qu'ils ne sont même pas membres de l'ONF puisqu'ils dépendent directement du Ministère de l'Agriculture.

La bataille pour l'emploi sera rude, mais la guerre pour le maintien du service public face à l'entreprise privée qui nous guette sera encore plus longue et âpre.

En guerre comme en amour, sortons couverts !

Office National des Savanes

UN MONDE TOUT JUSTE DURABLE

Souvenons-nous.....

Fin de la réunion du projet d'établissement de l'**ONS** (Office National des Savanes), Monsieur **LEU**... Chef de Projet, multivalidé, commande à Mr **KATANGA** (Chef du Service Travaux et Travaux), la coupe de **POD** (dernier arbre de l'ancienne forêt domaniale).

L'exploitation a été mécanisée pour optimiser le rendement. La coupe de **POD** n'a pas posé de problèmes, hormis deux non conformités (ni fiche de martelage, ni fiche de chantier).

A ce jour, tout est calme, plus de pithécanthrope à l'horizon.

POD a été débité en planches (certifié P.E.F.C., manque le cubage scierie) et finit ses jours comme étagère dans un ministère. **PIF** (Pierre-Irénée FAUJETON), l'homme du projet commun, a quitté l'**ONS** pour l'**ONMC** (Office National Maïs Carburant, filiale de Total). Il cachetonne à la mesure de son talent (120 millions d'euros annuels sans les stocks options), un salaire modeste rapport à d'autres patrons du CAC 40.

Mr **DE GALOUPOU** est pressenti pour sa succession à la tête de l'**ONS**. C'est un homme du sérail (ingénieur Echos et Savanes) et de vieille noblesse savanière.

Sa lettre de mission sera de *renouer un dialogue a minima avec les tribus variablement ajustées*.

Mais à vrai dire on s'en fout.

Mr le **Docteur U.** continue comme par le passé de dessiner ses arbres là où il est.

Le contrat de mademoiselle Carine n'a pas été renouvelé. Elle vient d'accoucher et touche actuellement le RMI.

Monsieur **RELLOU** se tait.

Ce qui n'est jamais de bonne augure.

Joseph K. a été adapté à l'emploi et aux nouvelles valeurs du monde de l'entreprise. Il vient d'être récompensé de ses efforts par un gain indiciaire d'un point. Il a à nouveau des projets.

Le service commercial vient d'être doté d'un nouveau logiciel, **FAUST**.

« Monsieur
RELLOU se
tait. Ce qui
n'est jamais
de bonne
augure »

L'**ISN** (Institut Savagnin National) a préconisé un prélèvement de 15 bottes de foin hectare/an.

Rapidement la savane a été ratiboisée : plus un brin d'herbe dès cette année.

Le **SAT** (Service d'Appui Terrière) se penche actuellement sur les prélèvements optimaux en matière de caillou.

On parle d'un chiffre de 15 tonnes hectare/an (15 étant un nombre objectif irréfutable selon le pool directorial (CODIR)).

L'**ONS** deviendra l'**ONC** (Office National du Caillou)

Monsieur **TATIN** vient de déposer le brevet d'un jeu électronique « *Charge de travail de l'agent patrimonial* ».

Le jeu sera disponible pour les fêtes de fin d'année dans toutes les bonnes agences de l'**ONS**.

A noter l'arrivée de Monsieur **Max GRATON**, chargé de mission « savane - pognon ».

Et d'autres, et des meilleurs, à venir prochainement dans le monde durement durable de l'**ONS** bientôt **ONC**.

Ainsi tout va pour le mieux dans le désert du caillou écordable et l'avenir est grand ouvert.

Shalom

Soldes, soldes, soldes, soldes !

Vous connaissez certainement le pays de POD l'enchanteur où, sous le pont Mirabeau, coule la Seine et, peut-être, vos amours prochaines.

- ***Mais avez-vous déjà admiré Paris du haut d'un chou-fleur ?***
- ***Connaissez-vous cette fameuse tour des miracles où chaque jour sont fabriqués de nouveaux cadres ?***
- ***Rêvez- vous de discuter avec l'élite de la nation, les yeux dans les yeux, autour d'un bon café ?***
- ***Désirez-vous voyager dans le mœlleux d'un TGV ?***

Le SNUPFEN Solidaires vous offre ce féérique voyage, trois fois par an. Tout est pris en charge. Profitez-en.

Dépêchez-vous car la liste est limitative.

Cette offre est réservée uniquement aux 199 premières réponses.

Contactez vite notre secrétaire régional qui vous inscrira sur la liste des goûteurs des folles (nuits) parisiennes.

Conditions du voyage :

- participation aux CAP durant 3 jours (préparation, séance plénière et compte-rendu),

Soldes, soldes, soldes, soldes, soldes, soldes, soldes, soldes, soldes

Vos représentants au Comité Technique Paritaire Territorial	Vos représentants Comité Hygiène et Sécurité
Jean-Paul BAUTZ MF 7 rue du Ventron 68820 KRUTH Tél.Fax 03 89 82 28 14 Courriel: bautz.de.luze@wanadoo.fr	Jean-Paul BAUTZ MF 7 rue du Ventron 68820 KRUTH Tél.Fax 03 89 82 28 14 Courriel: bautz.de.luze@wanadoo.fr
Christian RAUCH 7 alte Strasse 68480 WOLSCHWILLER tél.fax 03 89 40 71 22 Courriel: christianrauch@wanadoo.fr	Jean Charles DEININGER 6 rue des Ecoles 68250 PFAFFENHEIM tel : 03 89 49 67 03 Courriel: jean-charles.deininger@onf.fr
François FONTAINE MF de Schweighouse 68610 LAUTENBACH tél. 03 89 76 33 34 Courriel: francois.fontaine@cegetel.net	Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL tél. 03 89 711170 Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr)
Denis SCHMITTLIN 4 rue Sonnier 68600 NEUF-BRISACH Tél. 03 89 72 54 04 Courriel: denis.schmittlin@onf.fr	Jean-Paul SIAT Maison Forestière Ungersberg 67220 ALBE Tél/Fax: 03 88 57 1659 courriel: jean-paul.siat@onf.fr
Christine WISS 16 rue des lapins 67500 HAGUENAU tél bureau 03 88 73 76 16 Courriel: christine.wiss@onf.fr	Marie Claude BOREGGIO 7 D rue du Château 67850 HERRLISHEIM tél Bureau 03 88 76 82 58 Courriel: marie-claude.boreggio@onf.fr
Michel ZIMMERMANN MF de la Waldmatt 67730 LA VANCELLE Tel / Fax :03 8857 92 25 MichelZimmermann@wanadoo.fr	Philippe HUM M.F. Horstberg 67290 WIMMENAU Tél/Fax: 03 88 89 72 20 courriel: philippe.hum@onf.fr
David BLIND MF Hippolskirch 68480 SONDESDORF tél.03 89 40 33 01 Courriel : david.blind@onf.fr	Jean Claude ISENMANN MF Rheingarten 67400 ILLKIRCH-GRAFF. tél.03 88 66 41 11 Courriel: jean-claude.issenmann@wanadoo.fr
Martial BRENDLE Maison Forestière 68740 MUNCHHOUSE Tél. Fax: 03 89 81 25 70 Courriel: martial.brendle@wanadoo.fr	Bernard KIHM MF d'Ottmarsheim 68490 BANTZENHEIM tél; 03 89 26 06 40 Courriel: bernard.kihm@mac.com
Corinne ELI MF Malplaquet 67130 LA BROQUE Tél. Bureau 03 88 47 49 91 Courriel: corinne.eli@onf.fr	Michel ZIMMERMANN MF de la Waldmatt 67730 LA VANCELLE Tél/fax: 03 8857 92 25 Courriel : MichelZimmermann@wanadoo.fr
Pascal HOLVECK Maison Forestière Bischofslaeger 67310 COSSWILLER Tél/ Fax 03 88 8731 02	Martial BRENDLE Maison Forestière 68740 MUNCHHOUSE Tél. Fax: 03 89 81 25 70 Courriel: martial.brendle@wanadoo.fr
Jean de MARIN MF 68520 BURNHAUPT LE HAUT tél 03 89 48 70 76 Courriel: jean.demarindecarranrais@onf.fr	
Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL tél. 03 89 711170 Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr)	